

La commune de Varzy, 1 500 habitants, recrute un-e chef-fe de projet pour décliner opérationnellement le programme « Petites Villes de Demain » dès 2021 et la convention « Opération de Revitalisation de Territoire » à court terme.

La dynamique locale engagée depuis 2018 s'appuie sur le projet de territoire de l'intercommunalité « Haut-Nivernais Val d'Yonne », 12 000 habitants et 30 communes, les soutiens financiers des collectivités territoriales, de la banque des territoires et de l'Etat.

Participer à la conception ou à l'actualisation du projet de territoire et définir en définir sa programmation :

- décliner les fiches action du projet stratégique validé en conseil municipal - 2020
- identifier, mobiliser et coordonner les besoins d'ingénieries ponctuels (études, expertises, ...) - label « petites cités de caractère », rénovation de l'habitat, commerces, services et activités, mobilité, aménagement des espaces publics, patrimoine, culture, tourisme, transition écologique et environnement, numérique, participation, évaluation ;
- concevoir et rédiger l'ensemble des documents destinées à être contractualisés (programmation, convention-cadre, convention OPAH-RU\*...);

Mettre en œuvre le programme d'actions opérationnel :

- impulser et suivre l'avancement opérationnel, technique et financier des opérations
- Coordonner les opérations et veiller à leur faisabilité et articulation au sein du plan d'actions globale.
- Mettre en œuvre et animer une OPAH-RU (suivi et animation des partenariats financiers et opérationnel, élaboration d'une stratégie de concertation et de communication) ou tout autre dispositif.
- Gérer des marchés publics pour le choix des prestataires ;
- Gérer le budget global du programme (dépenses et recettes), son articulation au plan prévisionnel d'investissement, aux budgets annuels, à l'exécution des marchés, aux demandes de subventions ;
- Assurer le suivi, et l'évaluation des opérations – points réguliers avec les partenaires.

Organiser le pilotage et l'animation du programme avec les partenaires :

- concevoir et animer le dispositif de pilotage stratégique et opérationnel propre au projet et s'assurer, auprès des collectivités et des opérateurs, du respect des processus décisionnels courant à l'avancement du projet ;
- identifier et alerter des difficultés rencontrées au bon niveau de décision et proposer des solutions pour y répondre (choix techniques, budgétaires ou réglementaires, dispositif d'information/de communication), préparer et organiser les arbitrages et la validation auprès des instances concernées ;
- fédérer, associer et informer régulièrement les acteurs privés et publics autour du projet ; Intégrer dans la dynamique du projet, les actions de communication, de concertation et de co-construction auprès des habitants/ usagers et partenaires locaux.

Contribuer à la mise en réseau nationale et locale :

- Participer aux rencontres et échanges.
- Contribuer à la capitalisation des expériences et à l'échange de bonnes pratiques.